

Postulat Manuel Donzé et consorts – Echecs en première année dans nos hautes écoles : en fait-on assez au niveau de l’orientation scolaire et professionnelle dans nos écoles ?

Texte déposé

Depuis plusieurs années, le taux d’échec en première année d’université et à l’Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) devient préoccupant. Il représente un coût financier important pour nos hautes écoles, mais aussi un coût humain pour tous ces jeunes, qui, souvent après un tel échec, abandonnent leurs études.

Aussi, nos hautes écoles et tout notre système de formation pâtissent de ces taux d’échec, notamment au niveau de leur réputation et de l’efficacité de la formation.

Il est donc primordial de mieux connaître les raisons de ces échecs ; malheureusement, les données sur celles-ci restent confidentielles ou n’existent pas. De nombreuses questions restent ouvertes, notamment sur l’adéquation entre les études gymnasiales et les compétences demandées au niveau universitaire, tant au niveau des connaissances que des méthodes d’apprentissage, sur les taux de réussite de nos élèves vaudois en première année, comparativement aux étudiants d’autres cantons, etc. Et donc, nous ne disposons non plus pas d’études sur les raisons des échecs et des abandons des élèves dans nos hautes écoles.

Ce postulat se concentre sur la question du choix de la filière opéré par un jeune.

Les élèves qui commencent leur première année dans une haute école se sont retrouvés confrontés, de manière peu fréquente, à la question du choix professionnel et académique pendant leurs années d’école obligatoire et post-obligatoire. Aujourd’hui, les élèves peuvent aller voir le bureau d’orientation scolaire ; ils ont aussi la possibilité, en dernière année de gymnase, de participer à une journée d’information à l’Université de Lausanne et à l’EPFL. Mais ces démarches restent épisodiques et de surface.

Bien entendu, le gymnase a une double fonction : préparer les élèves aux hautes écoles, à travers la transmission de connaissances et de compétences spécifiques ; mais aussi développer une connaissance générale, une ouverture sur le monde, une curiosité et un esprit critique, qu’il ne s’agit pas de renier ici.

Quoiqu’il en soit, un mauvais choix dans la filière, en première année, peut avoir des conséquences dramatiques pour certains : démotivation, perte de confiance en soi, etc., qu’il s’agit d’éviter au maximum.

Différentes possibilités existent pour améliorer cette orientation scolaire et professionnelle, tant au niveau de l’école obligatoire que post-obligatoire. De manière non exhaustive, nous pensons à :

- La mise en place de quelques périodes d’orientation pour mieux expliquer aux élèves les différentes filières.
- Pour réaliser cet objectif et d’une manière générale, il s’agit aussi de mieux former les enseignants aux filières proposées dans nos hautes écoles, en tenant compte que les études changent rapidement, que ce qu’ont vécu nos enseignants et ce qui est enseigné aujourd’hui à l’université a passablement changé, tant au niveau des connaissances que des compétences demandées ; on pourrait songer à avoir un référent pour les élèves, par gymnase et par filière, qui suivrait l’actualité de celle-ci à l’université ou à l’EPFL, par exemple.
- Améliorer aussi l’orientation pour des possibilités de formation autres qu’universitaires ; généralement, nos enseignants du gymnase ont suivi un parcours type, en passant par l’université et l’EPFL et ne connaissent pas ou très peu d’autres filières professionnelles, par exemple.

- Des rencontres avec des professionnels — à travers des associations d'*alumni*, EPFL, des Hautes études commerciales (HEC), etc.
- Un entretien obligatoire pour chaque élève avec un conseiller en orientation.
- Une bonne orientation conduirait aussi à faire prendre conscience aux élèves de ne pas surestimer leurs capacités, et à prendre des cours de soutien, souvent donnés dans les gymnases, comme les mathématiques renforcées.
- Certaines organisations économiques proposent aussi de confronter rapidement les élèves au monde professionnel, par un stage, une occupation, une activité associative, etc., qui seraient intégrés dans leur cursus gymnasial.

Au vu des éléments présentés ci-dessus, nous remercions le Conseil d'Etat de bien vouloir :

- Nous présenter un état de la situation quant aux analyses qui ont pu être faites sur les raisons des échecs de nos étudiants en première année dans nos hautes écoles.
- Nous présenter la stratégie du Conseil d'Etat quant à l'orientation scolaire et professionnelle, comme instrument à l'amélioration du choix de filière par les élèves durant leurs études obligatoires et post-obligatoires, et notamment en fin de gymnase.
- Se positionner sur les différents instruments présentés ci-dessus.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Manuel Donzé
et 20 cosignataires*

Développement

M. Manuel Donzé (AdC) : — Le constat est connu : l'échec en première année dans nos hautes écoles — notamment à l'Université et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) — est trop important. En effet, c'est tout d'abord un échec pour l'étudiant qui peut parfois se décourager, se démotiver. Il y a une vraie souffrance et une incompréhension quant à l'inadéquation des compétences et ce qui est demandé dans nos hautes écoles. Cela a aussi un coût important, qu'il ne faut pas négliger, pour nos finances cantonales. L'échec coûte cher, de manière générale.

Comment y remédier ? En partant de l'hypothèse que nos hautes écoles doivent rester ouvertes à tout titulaire de maturité, sans sélection préalable, que peut l'Etat ? Différents éléments peuvent être étudiés. Par exemple, savoir si l'on veut plus ou moins de maths, plus ou moins de français, plus ou moins d'anglais, etc. Il faut également s'interroger sur la qualité de l'enseignement, etc.

A travers ce postulat, je veux me concentrer sur l'orientation scolaire. En fait-on assez ? En tant qu'enseignant — je déclare là mes intérêts — je puis dire que nous n'en faisons certainement pas trop. Dans un mémoire rédigé lors de mon master à la Haute école pédagogique (HEP), je m'intéressais à l'évaluation des enseignants par les conseils de direction. Un rôle ressortait d'une manière assez forte et inattendue : l'enseignant orienteur. Dans l'interview de membres de la direction de gymnases, il était attendu que l'enseignant oriente aussi l'élève pour la suite de sa formation. Actuellement, l'élève a-t-il les capacités pour telles ou telles études ? A-t-il les outils nécessaires pour les compléter, le cas échéant ? L'élève sait-il que telle faculté implique plutôt telles compétences ?

Pour aller plus loin encore, il convient d'élargir le débat. Notre enseignant ne doit pas être le seul orienteur, mais l'école dans son ensemble doit prendre ce rôle très au sérieux et modifier ses pratiques. J'expose certaines pistes, dans mon postulat, sans préjuger de leur qualité dans le contexte vaudois. Ici, ce qui est demandé en préalable au Conseil d'Etat est une réflexion sur les causes des échecs en première année d'université, de manière transparente. Ensuite, nous aimerions que le Conseil d'Etat puisse nous présenter sa stratégie quant à l'orientation scolaire et professionnelle, notamment au niveau de l'enseignement post-obligatoire. Nous aimerions qu'il se positionne sur différents instruments présentés dans ce postulat.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.